

DEPARTEMENT DE  
L'AUDE

ARRONDISSEMENT  
DE NARBONNE

DOMAINE :  
Finances

SOUS DOMAINE :  
Divers

**OBJET :**  
**Effacement des  
réseaux Avenue Nelly  
OLIN – Avenant à la  
convention signée  
avec le SYADEN**

Le nombre de  
conseillers municipaux  
en exercice est de 23.

CONVOCAION ET  
AFFICHAGE DU CM  
EN DATE DU  
15/09/2023



REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

N°2023/64

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du 21 septembre 2023.  
Le Conseil Municipal de la commune de CUXAC D'AUDE  
Légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances,  
Sous la présidence de M. DELFOUR Grégory, Maire.

**Présents :** M. DELFOUR Grégory, M. BERTO David, Mme GONNOT Betty, Mme MEILLIERE Peggy, M. COMBES Romain, Mme BONHOMME Mireille, M. BOUTET Jean-Marc, Mme ALVAREZ Nathalie, Mme TIXIER Sandrine, M. BORSNAK Philippe, Mme REY Céline, Mme DONAT Laura, M. POCIELLO Jacques, M. MATHIEU Patrice, Mme POCIELLO Sandy, M. FOURMOND Yoann.

Formant la majorité des membres en exercice.

**Absents :**

M. TOMAS Eric.  
M. MAUGARD Martial.  
Mme PEROZENI Denise, procuration à M. DELFOUR Grégory.  
M. ROQUES Alain, procuration à Mme GONNOT Betty.  
Mme LESCURE Virginie, procuration à Mme REY Céline.  
Mme BOUCAUX Gaëlle, procuration à M. BERTO David.  
M. BENAVENT Jean-Manuel, procuration à M. POCIELLO Jacques.

**Rapporteur :** M. BERTO

M. BERTO rappelle aux membres du Conseil la délibération n° 2022/63 du 14/09/2022 par laquelle la commune s'engageait dans la réalisation des travaux d'effacement des réseaux sur l'avenue Nelly OLIN et l'autorisait à signer la convention relative à ces travaux avec le SYADEN.

L'actualisation des marchés de travaux passée par le SYADEN a engendré des coûts supplémentaires à ceux initialement prévus. C'est pourquoi il convient aujourd'hui de délibérer afin de réajuster les montants indiqués sur la délibération du 14/09/2022 et d'autoriser Monsieur le Maire à signer un avenant à l'annexe financière qui nous lie au SYADEN.

A - Pour information, le SYADEN règlera pour cette opération :

- Eclairage Public : 17 280 € TTC
- Infrastructures Passives destinées à accueillir les réseaux de communications électroniques : 49 940 € TTC

La Commune doit donc approuver l'avenant à l'annexe financière de la convention de mandat signée le 14/09/2022, adoptée par le SYADEN lors du Comité Syndical du 29 Juin 2012 (délibération n°2012-24), qui délègue temporairement au syndicat la maîtrise d'ouvrage des opérations relatives aux infrastructures passives destinées à accueillir les réseaux de communications électroniques (IPCE) et de l'éclairage Public (EP).

**B** - Après achèvement des travaux, la Commune aura à sa charge les frais estimatifs suivants :

Eclairage public ..... 17 280 € TTC

IPCE ..... 49 940 € TTC

Par ailleurs, les travaux relatifs à l'éclairage public (EP) feront l'objet d'une subvention de 5 760 € versée ultérieurement par le SYADEN à la Commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Oùï l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

Approuve l'avenant à l'annexe financière présenté par le SYDEN ainsi que son plan de financement,


Autorise Monsieur le Maire à signer cet avenant et tout document d'ordre administratif, technique ou financier relatif à ce dossier.

POUR : 21

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

Le Secrétaire



Philippe BORSNAK



Le Maire



Grégory DELFOUR

## COMMUNE DE CUXAC D'AUDE

Effacement BT avenue de Béziers - tranche 1 - sur postes TRAWAYS et LEO LAGRANGE

Numéro de Dossier : 21-GNLT-069

### AVENANT A L'ANNEXE FINANCIERE LIEE A LA CONVENTION

L'annexe financière liée à la convention est modifiée comme suit :

#### TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC

MONTANT REEL DES TRAVAUX (TTC)	A LA CHARGE DE LA COMMUNE
17 280 €	17 280 €
	<b>SUBVENTION VERSEE A LA COMMUNE PAR LE SYADEN</b> (40 % DU HT)
	5 760 €

#### INFRASTRUCTURES PASSIVES DESTINEES A ACCUEILLIR LES RESEAUX DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

MONTANT REEL DES TRAVAUX TTC	MONTANT REEL DES TRAVAUX HT	MONTANT REEL A LA CHARGE DU SYADEN	A LA CHARGE DE LA COMMUNE
49 940 €	41 617 €	0 €	49 940 €

Fait à Cuxac d'Aude,

Le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 2023

Tampon et signature